

Le 8 novembre 2025

Monsieur Emmanuel Macron,
Président de la République

Monsieur le Président,

Lors de votre intervention aux Assises de l'économie de la mer le 5 novembre dernier à La Rochelle, vous avez fait part de votre volonté de développer fortement et rapidement la production d'électricité éolienne en mer. Vous avez exposé les raisons de l'intérêt que vous portez à cette source d'énergie, en omettant les conséquences négatives de ce projet. Je souhaite donc attirer votre attention sur les points suivants :

- La production d'électricité en France est aujourd'hui largement et durablement excédentaire. Le développement de nouvelles capacités éoliennes marines à la production aléatoire ne renforcerait que marginalement notre sécurité d'alimentation au prix d'un investissement très important. Par contre, il agraverait notre empreinte carbone, cette production venant en substitution de celle du nucléaire. L'engagement rapide d'investissements très importants, et largement subventionnés, est donc injustifié, surtout dans l'état actuel des finances publiques.
- L'effet de ces projets hors normes sur les emplois locaux, tels que revendiqués par leurs promoteurs, sont très exagérés voire illusoires, et on ne peut adhérer à cette communication trompeuse.
- Le développement massif de l'éolien en mer, notamment l'éolien flottant, conduira inévitablement à un accroissement considérable du prix de l'électricité, du fait du coût de production et des coûts de raccordement au réseau à terre,
- Un tel accroissement du prix de l'électricité constituerait un préjudice majeur pour les ménages et les entreprises, et rendrait inatteignable nos objectifs d'électrification des usages et de réindustrialisation de la France, tout en constituant une menace pour la stabilité sociale. En compromettant ainsi les chances pour notre pays de retrouver son rang dans la compétition mondiale, vous porteriez une lourde responsabilité personnelle devant l'histoire.

Mon propos ne vise évidemment pas à opposer le renouvelable au nucléaire, nous sommes d'accord sur ce point. Les renouvelables ont leur place dans notre mix énergétique et le problème n'est pas là. La définition du mix électrique optimal, enjeu vital pour la France, nécessite *a minima* qu'une étude d'impact rationnelle et objective soit conduite par un organisme neutre et indépendant, sous contrôle de l'OPECST.

Les projets ayant déjà demandé un accès au réseau représentent trois années de croissance au rythme actuel d'ajout des moyens intermittents, solaire et éolien, et un gel des appels d'offre donnerait largement le temps de réaliser les études nécessaires sans dommage pour l'emploi en France et sans importations massives d'équipements. Je me permets de rappeler que ce point de vue est partagé avec l'Académie des sciences et l'Académie des technologies, qui ont dénoncé le développement excessif des énergies renouvelables prévu dans le projet actuel de PPE3.

Je vous invite donc, Monsieur le Président, à poursuivre votre réflexion sur l'évolution de la politique énergétique du pays. Le travail engagé par le Parlement doit être conduit à son terme, en s'appuyant sur des données et analyses objectives davantage que sur des schémas dictés par l'idéologie. La nation et les générations futures vous en sauront gré.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer

Président PNC-France